



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la ville
Question orale n° 760

Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les dégâts causés dans les quartiers de Strasbourg par les manifestants anti-OTAN. Le quartier du Port du Rhin à Strasbourg a particulièrement souffert des manifestations anti-OTAN. Déjà pauvre en services et équipements de proximité, il a de plus perdu sa pharmacie et vit encore mal son isolement. C'est peu de dire qu'une réelle attente s'y manifeste pour parer au plus pressé et y engager des perspectives de développement. L'État s'est engagé à soutenir le développement de ce quartier et c'est pourquoi, du retour de la pharmacie à l'accessibilité du Port du Rhin en passant par sa réhabilitation, quels sont les espoirs pour ce quartier.

Texte de la réponse

RÉHABILITATION DU QUARTIER DU PORT DU RHIN À STRASBOURG

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Maurer, pour exposer sa question, n° 760, relative à la réhabilitation du quartier du Port du Rhin à Strasbourg.

M. Jean-Philippe Maurer. J'appelle l'attention du Gouvernement sur les dégâts causés dans plusieurs quartiers de Strasbourg par les manifestants anti-OTAN, notamment dans celui du Port du Rhin. Ce quartier déjà fragile, démuné en équipements et en services publics et où les indicateurs sociaux sont alarmants, a notamment perdu sa pharmacie, brûlée par les casseurs.

Le désarroi est grand ; il s'agit donc de parer au plus pressé et de soutenir ce quartier dans la durée. L'État s'y est engagé ; les services centraux comme les administrations déconcentrées s'y emploient.

De la réinstallation de ladite pharmacie à l'accessibilité du Port du Rhin en passant par sa réhabilitation, quels sont les espoirs pour ce quartier ?

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Comme vous le savez, monsieur le député, le Gouvernement est très attentif à votre demande. Dès la survenue des dégradations causées par les manifestants et les casseurs, Mme la ministre de l'intérieur s'est personnellement assurée qu'un dispositif particulier serait mis en place afin d'aider les habitants, les commerçants et les entreprises à la réparation des dégâts.

La préfecture a mis en place un numéro dédié pour les victimes. Parallèlement, les assureurs ont été mobilisés pour fixer au plus vite les modalités de réparation. À ce jour une cinquantaine de demandes ont été recueillies ; une douzaine d'entre elles devraient donner lieu dans les prochains jours au versement des premières indemnisations, les autres dossiers étant en cours d'examen. Les douze dossiers concernés correspondent à des vols et des dégradations, des dégâts sur des véhicules ou du mobilier. Pour les autres dossiers, qui ne nécessiteront pas d'expertises, les règlements interviendront dans le courant du mois de juin.

Les expertises relatives aux dommages les plus importants, notamment ceux ayant trait à la destruction de la pharmacie et à l'incendie de l'hôtel, sont en cours afin d'évaluer dans les meilleures conditions les préjudices subis. Des dispositions sont d'ores et déjà prises afin de permettre la réouverture la plus rapide de la pharmacie

dans des locaux provisoires. Les loyers seront payés par l'État pendant les travaux de réhabilitation. Mme la ministre de l'intérieur a en effet voulu que les habitants du quartier du Port du Rhin retrouvent le plus rapidement possible leurs équipements de proximité.

L'hôtel conservera probablement sa structure. Les assurances doivent transmettre les demandes d'indemnisation à la préfecture dans les prochains jours, comme convenu.

Les autres dommages connus à ce jour par le Gouvernement et les services préfectoraux font l'objet d'un examen en vue d'un règlement amiable.

Au-delà de ces indemnisations, je puis vous confirmer que le soutien de l'État à ce quartier prendra la forme d'aménagements importants. Votre participation aux travaux de définition contribuera à une programmation rapide, dans l'intérêt bien compris des habitants du quartier du Port du Rhin. Ces aménagements seront présentés prochainement, après que le Président de la République aura reçu les élus. Ils permettront non seulement de réparer les dégâts des casseurs et d'effacer ce terrible souvenir, mais aussi de donner une nouvelle dynamique au quartier.

M. le président. La parole est à M. Jean-Philippe Maurer.

M. Jean-Philippe Maurer. Merci de ces précisions, monsieur le secrétaire d'État. Ce quartier a en effet, plus que tout autre, besoin de la solidarité nationale. Je sais gré à l'État de confirmer son engagement, ce dont je ne doutais pas.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Maurer](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 760

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 4995

Réponse publiée le : 5 juin 2009, page 4932

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2009